Association Des Experts-Comptables des Alpes

LA SOCIETE CIVILE PATRIMONIALE

29 octobre 2021
Olifan

Public :
Experts-comptables

Prérequis :
- Maîtrise de la fiscalité personnelle et professionnelle
- Connaissance des principes des droits des sociétés

Objectif :
- Maîtriser l'utilisation de la société civile patrimoniale à bon escient
- Décliner les objectifs patrimoniaux en stratégie
- Sélectionner les supports d'investissements adéquats

Contenu de la formation :
- Introduction : Pourquoi la société civile ?
- Fonctionnement d'une société civile
  - Aspects juridiques : Les statuts, l'objet social, les règles de fonctionnement, Le démembrement de propriété
  - Aspects comptables : Tenue d'une comptabilité ? Amortissement ?
  - Aspects fiscaux : IR, IS, IFI, Fiscalité de la cession

- Société civile : outil de gestion et de transmission de l'immobilier mais pas seulement
  - La société civile, mode de détention de différents supports "investissements" : - La société civile immobilière - La société civile, support de placements financiers - La société civile Holding
  - La société civile, outil de transmission optimisée : - Le démembrement de parts et la conservation du pouvoir - L'immobilier d'entreprise et le démembrement - Présentation d'un schéma d'optimisation

Moyens pédagogiques et techniques :
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Modalités de suivi de la formation :
- Formation en présentiel
- Feuilles de présence signées par le formateur et par les stagiaires par demi-journée à remettre au formateur pour transmission à l'ADECA
- Fiches d'évaluation à compléter.
- Une attestation individuelle de formation est envoyée au stagiaire

Modalité d'organisation :
- **Lieu** : Hôtel Ibis, 5-7 avenue Georges Pompidou, 05000 GAP
- **Durée :** 7h
- **Horaire** : 09h-18h
- **Groupe** : 12 personnes